

PROFESSIONS ET QUALIFICATIONS DANS LE SECTEUR DES TIC

Deux mesures de l'emploi dans les TIC ont été mises au point. La première est une mesure étroite, qui regroupe les spécialistes des TIC dont la fonction est en prise directe avec les TIC, comme les ingénieurs logiciels. La seconde renvoie à une réalité plus générale, où les TIC sont utilisés régulièrement dans le cadre de l'activité professionnelle, mais n'en constituent pas l'essence-même.

Définition

Les indicateurs utilisés dans cette section se fondent sur les trois définitions suivantes :

1. Les spécialistes des TIC, qui sont en mesure d'élaborer et de faire fonctionner des systèmes fondés sur les TIC, et d'en assurer la maintenance. Les TIC occupent une place centrale dans leur travail.
2. Les utilisateurs avancés : il s'agit d'utilisateurs capables d'utiliser efficacement des outils logiciels sophistiqués, souvent développés pour un secteur spécifique. Les TIC ne sont pas pour ces utilisateurs une fin mais un moyen.
3. Les utilisateurs de base : ce sont des utilisateurs compétents d'outils génériques (tels que Word®, Excel®, Outlook®, PowerPoint®) qu'il est impératif de maîtriser dans la vie professionnelle. Pour cette catégorie d'utilisateurs également, les TIC sont un outil, et non l'essentiel de leur activité.

Dans la présente section, la première catégorie correspond à une mesure étroite de l'emploi qualifié dans les TIC, et la somme de l'ensemble des trois catégories à la mesure plus générale décrite précédemment.

Tendances à long terme

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les spécialistes des TIC ont représenté en 2007 environ 3-4 % de l'emploi total. Ce pourcentage a régulièrement augmenté ces dernières années dans la plupart des pays, malgré la relative stagnation de la part des TIC dans l'emploi du secteur des entreprises. Même si ces données ne sont pas directement comparables, les discordances entre les deux suggèrent qu'un processus de spécialisation des professions est à l'œuvre, dans la mesure où les compétences requises en TIC sont de plus en plus élevées. Ces compétences sont utilisées en partie dans le secteur des TIC au fur et à mesure qu'il se restructure autour d'activités et de produits plus avancés, et en partie dans l'économie en général hors TIC du fait que ces compétences spécialisées sont indispensables à la production de produits des TIC dans d'autres branches (logiciels dans le secteur bancaire, par exemple). La proportion de spécialistes des TIC dans les effectifs totaux a fléchi uniquement en France, en Irlande et au Portugal. Les professions qui utilisent les TIC (y compris les spécialistes) représentent plus de 20 % de l'emploi total dans la plupart des pays. Sont inclus par exemple dans ces professions les scientifiques et les ingénieurs, ainsi que les employés de bureau, mais pas les enseignants et les médecins spécialistes pour lesquels l'utilisation des TIC n'est généralement pas essentielle à l'activité. Les tendances observées révèlent un tableau contrasté, la part des professions utilisant les TIC étant en recul dans les pays anglophones (Australie, Canada et États-Unis) ou inchangée (Royaume-Uni) sur la période 1995-2007, alors qu'elle a considérablement augmenté dans d'autres pays (Danemark, Finlande, Suède, Irlande et Autriche).

Comparabilité

Les données concernant les pays de l'UE s'appuient sur la CITP-88 (Classification internationale type des professions), mais les données relatives aux pays hors UE renvoient à des systèmes nationaux de classification. La classification et la sélection des professions n'ont pas été harmonisées à l'échelle internationale étant donné qu'il n'existe pas de classification officielle permettant un recoupement. En outre, les classifications nationales sont plus détaillées. Une même démarche logique a été appliquée à chacun des systèmes nationaux de classification afin de recenser les professions à inclure dans les définitions large et étroite de l'emploi qualifié dans les TIC.

Il n'en reste pas moins que le niveau des indicateurs n'est pas directement comparable d'un pays à l'autre. En outre, l'utilisation des TIC dans le cadre d'une profession est variable, tant au sein d'un même pays que d'un pays à l'autre, même lorsque la classification de référence est identique. Pour l'Europe, les données tirées de l'Enquête européenne sur les forces de travail sont fondées sur la CITP-88 à trois chiffres. Pour les États-Unis, les données sur l'emploi par profession proviennent de la Current Population Survey (CPS), enquête mensuelle sur la population active. Cependant, le système de classification du Census (recensement) de 1990 ayant été remplacé par un système dérivé de la Standard Occupational Classification (SOC) en janvier 2003, les données de 2007 sont des estimations. Pour le Canada, les données sur la population active se fondent sur la classification type des professions (CTP-91). Les données relatives à l'Australie renvoient à l'Australian Standard Classification of Occupations (ASCO), classification à quatre chiffres. Enfin, pour le Japon, l'enquête sur la population active ne répertorie qu'un petit nombre de professions, par rapport au niveau de détail des classifications des professions d'autres pays.

Source

- OCDE (2004), *Perspectives des technologies de l'information 2004*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives des technologies de l'information de l'OCDE 2006*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2007*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives des technologies de l'information de l'OCDE : 2008*, OCDE, Paris.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- Van Welsum, D., and G. Vickery (2005), *New perspectives on ICT skills and employment*, DSTI Information Economy Working Paper, OCDE, Paris.

Publications statistiques

- *Guide to Measuring the Information Society*, OECD, Paris.

Sites Internet

- Indicateurs clés des TIC de l'OCDE, www.ocde.org/sti/indicateurstic.
- OCDE, Science, technologie et industrie, www.oecd.org/sti.

Part des professions liées aux TIC dans l'économie totale

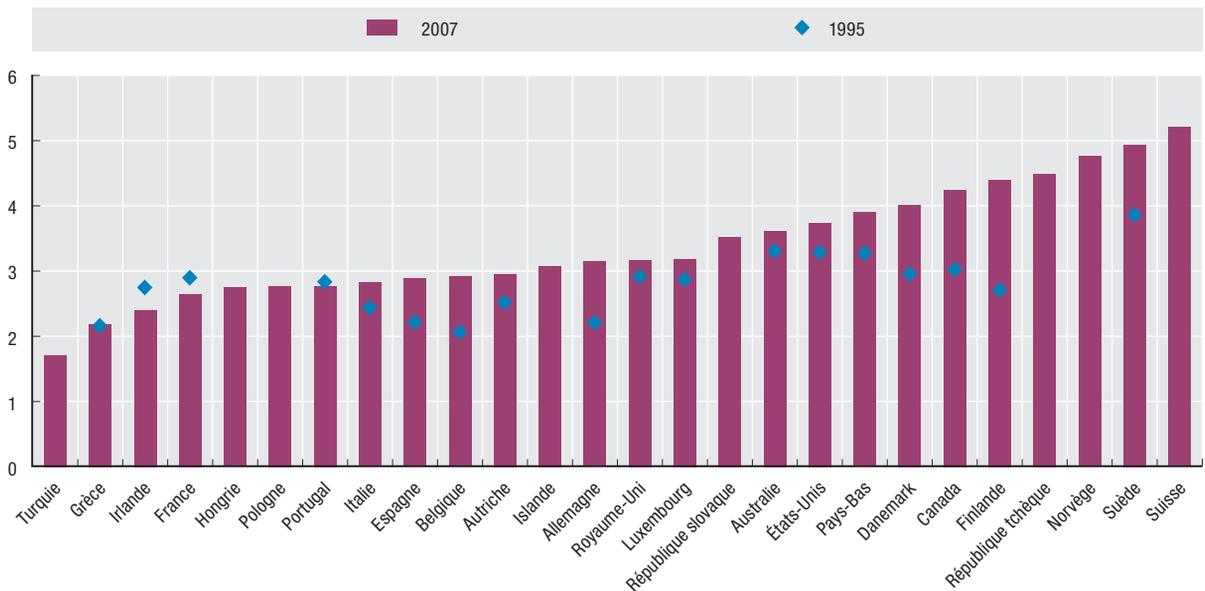
En pourcentage de l'emploi total

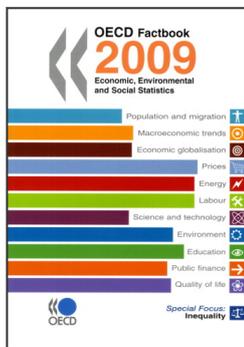
	Définition étroite		Définition large	
	1995	2007	1995	2007
Allemagne	2.2	3.1	20.4	21.6
Australie	3.3	3.6	21.1	20.8
Autriche	2.5	3.0	15.1	20.5
Belgique	2.1	2.9	18.7	21.7
Canada	3.0	4.2	20.6	20.5
Danemark	3.0	4.0	20.4	27.2
Espagne	2.2	2.9	15.8	18.6
États-Unis	3.3	3.7	21.2	20.2
Finlande	2.7	4.4	20.0	24.9
France	2.9	2.6	18.6	20.1
Grèce	2.2	2.2	10.3	14.9
Hongrie	..	2.7	..	22.6
Irlande	2.8	2.4	14.5	20.9
Islande	..	3.1	..	22.5
Italie	2.4	2.8	20.9	22.2
Luxembourg	2.9	3.2	23.0	30.6
Norvège	..	4.8	..	23.8
Pays-Bas	3.3	3.9	23.0	23.4
Pologne	..	2.8	..	17.9
Portugal	2.8	2.8	16.4	14.3
République slovaque	..	3.5	..	19.1
République tchèque	..	4.5	..	22.4
Royaume-Uni	2.9	3.2	27.8	28.0
Suède	3.9	4.9	20.4	24.6
Suisse	..	5.2	..	23.0
Turquie	..	1.7	..	11.8

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/543461725577>

Part des professions liées aux TIC dans l'économie totale, définition étroite

En pourcentage de l'emploi total

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/537148603274>



Extrait de :
OECD Factbook 2009
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2009-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Professions et qualifications dans le secteur des TIC », dans *OECD Factbook 2009 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2009-60-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.